

Les soussignés, membres de la Curatelle de la Fondation du lycée français Gustave Eiffel de Budapest ont adopté les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 du 16 décembre 2021

Vote du budget 2022 :

- Taux de change moyen retenu de 1 € = 370 HUF.
- Budget basé sur un effectif de 740 élèves pour les trimestres 2 et 3 de l'année scolaire 2021-22 (janvier - juin) et 740 élèves pour le trimestre 1 (septembre - décembre) de l'année scolaire 2022-23.
- Augmentation des tarifs des cotisations d'écolage de 6,00 % au 01/09/2022.
- Maintien d'un tarif en Euro pour l'année scolaire 2022-23. Le taux de conversion à appliquer sera déterminé lors de la Curatelle de mai 2022.
- Les droits de première inscription sont maintenus à 300.000 HUF pour le premier enfant d'un foyer et à 200.000 HUF pour les autres enfants d'un même foyer.
- Evolution des autres tarifs :
 - Activités extrascolaires : 40 000 HUF/année scolaire/AES ou AS.
 - Garderie : 12 000 HUF/heure/année scolaire,
 - Etude surveillée : 18 000 HUF/heure/année scolaire,
 - Accompagnement FLSCO : 40 000 HUF/heure/année scolaire,
 - Petit conservatoire de musique :
 - Théorie musicale et pratique instrumentale : 230 000 HUF/année scolaire
 - Eveil musical : 50 000 HUF/année scolaire
 - Chorale : 50 000 HUF/année scolaire
- Rémunération du personnel local :
 - Le point d'indice augmente de 5.5 % et passe de 1881 à 1984 au 01/01/2022,
 - Mise en place de l'indemnisation kilométrique pour les personnels résidents en dehors de Budapest et ne pouvant pas utiliser les transports en commun.

Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 4

Budapest, le 16 décembre 2021

Le Chef d'établissement,



Madame Corinne GACEL

Le Président de la Curatelle,



Monsieur Jean-Claude FEDOU